

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2013 À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 3 septembre 2013 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, André Tousignant, Stanley Boucher, Michèle Thériault, Kevin Mackey et Michel Choquette sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

2013-09-149 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1. Ouverture**
 - 1.1 Ouverture
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal:**
 - 3.1 Séance ordinaire du 12 août 2013
- 4. 1^{ère} période de questions**
(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)
- 5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**
Aucune
- 6. Information au conseil et correspondance**
Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois d'août 2013
- 7. Rapports des comités**
 - 7.1 Finances – Subventions :
 - 7.1.1 Adoption des comptes à payer
 - 7.2 Autres comités :
 - 7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.
- 8. Affaires nouvelles**
 - 8.1 Résolutions à adopter :
 - 8.1.1 Révision budgétaire 2013 – O.M.H d'Ascot Corner.
 - 8.1.2 Dépôt des états financiers 2012 de l'O.M.H d'Ascot Corner.
 - 8.1.3 Certificat de conformité de la traverse des motoneiges.
 - 8.1.4 Économie d'énergie – Centre multifonctionnel et éclairage des rues.
 - 8.1.5 Traitement d'asphalte chemins Biron et de la Rivière.
 - 8.1.6 Isolation de la remise au Parc Pomerleau.
 - 8.1.7 Traitement de l'eau potable (*arsenic*) – Programme PIQM.
 - 8.1.8 Arbres au Parc Pomerleau.
- 9. Adoption des règlements**
Aucun
- 10. Avis de motion à donner**
Aucun
- 11. Varia affaire nouvelle**
Aucune

**12. 2ième période de questions
(Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour)**

13. Levée de la séance ordinaire

Prochaine séance ordinaire : Mardi le 1^{er} octobre 2013 à 19 h 30.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 septembre 2013 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.1
2013-09-150 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AOÛT 2013 :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2013 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

4.
**1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19 h 35)
(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)
Procédure à suivre pour poser une question**

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Monsieur Yvon Bilodeau: Concernant les comptes à payer.

Madame Louise Roy: Concernant le projet des numéros civiques, la raison pour laquelle nous n'avons pas mentionné dans la lettre que les numéros pourraient être fournis aux citoyens.

Monsieur Roger Pomerleau: Concernant la façon que sera appliqué le règlement pour les lots vacants avec seulement une remise ou autre.

Monsieur Paul-Émile Laliberté: S'informe pour la borne fontaine de la route 112.

Madame Dolorès Pépin:

- Demande la raison pour laquelle les gens ne se conforment pas au règlement sur l'affichage ;
- Mentionne que l'éclairage au Parc Pomerleau ne fonctionne pas.

Monsieur Jacques Gourde:

- Remercie pour l'asphalte sur le chemin Galipeau ;
- S'informe pour les arbres sur le chemin Galipeau.

FIN DE LA 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 19 H 55.

6.1

DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :

Aucune correspondance pour le mois d'août 2013.

7.1.1.

2013-09-151 COMPTES À PAYER :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 30 août 2013 au montant de **155,858.18 \$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.2

RAPPORT DES COMITÉS :

Madame la Mairesse Nathalie Bresse :

Donne de l'information :

- concernant le règlement des éoliennes et l'endroit à Ascot Corner où il y a possibilité d'avoir des éoliennes ; au bout du chemin Cyr et dans le secteur du chemin Spring ;
- concernant le programme PDZA au coût de 100,000.00 \$ que la MRC désire faire ;
- concernant le plan d'intervention local pour la voirie, la subvention de 50,000 \$.

Madame Diane Talbot : Mentionne que pour le transport en commun, c'est le Carrefour Jeunesse Emploi qui coordonne les réservations et que les subventions du MTQ sont autorisées pour les montants de 100,000 \$ et 74,000 \$.

Monsieur André Tousignant :

- Mentionne que le groupe Sentinelle a terminé leur saison et que le service a été très efficace ;
- La Régie des incendies est à la recherche de pompiers à temps partiel pour le secteur d'Ascot Corner ;
- Mentionne qu'il y aura une rencontre du comité de la Sécurité publique la 3^{ième} semaine de septembre.

Monsieur Stanley Boucher :

- Information concernant le dossier de l'OMH – un logement est disponible ;
- Les loisirs ; le SAE est terminé. Le 4 septembre aura lieu une rencontre pour donner le bilan de fin de saison ;
- Le 17 novembre prochain se déroulera le Salon des artisans et des collectionneurs.

Madame Michèle Thériault :

- Concernant le journal communautaire, la publication à 10 fois par année débute cet automne et demande la participation des citoyens pour les articles et les photos dans le journal ;
- Donne un compte rendu des travaux de voirie.

Monsieur Kevin Mackey : Rien à signaler.

Monsieur Michel Choquette :

- Information concernant le règlement des éoliennes suite à la consultation publique.

- Information du nombre de permis de construction à date cette année.

8.1.1

2013-09-152 RÉVISION BUDGÉTAIRE DE L'ANNÉE 2013 DE L'O.M.H. :

CONSIDÉRANT QUE le 5 juillet et le 16 août 2013 la Société d'habitation du Québec a déposé deux révisions budgétaires pour l'année 2013 de l'Office municipal d'habitation d'Ascot Corner;

CONSIDÉRANT QUE le déficit pour l'année 2013 passe de 46,424 \$ à 47,959 \$ ce qui donne une contribution pour la municipalité de 4,796 \$ au lieu de 4,642 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte les deux révisions budgétaires 2013 déposées par la Société d'habitation du Québec pour l'Office municipal d'habitation d'Ascot Corner avec une contribution annuelle corrigée au montant de 4,796 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.2

2013-09-153 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2012 DE L'O.M.H. D'ASCOT CORNER :

CONSIDÉRANT QUE les états financiers pour l'année 2012 de l'O.M.H. d'Ascot Corner ont été vérifiés par la firme comptable Suzanne Couture CPA, CA et approuvés par la Société d'habitation du Québec et le conseil d'administration de l'O.M.H. d'Ascot Corner;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte les états financiers pour l'année 2012 de l'O.M.H. d'Ascot Corner tel que déposés avec une contribution municipale de 2,986. \$ au lieu de 3,589. \$.

Poste budgétaire : 02-690-00-963.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.3

2013-09-154 CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA TRAVERSE DES MOTONEIGES :

CONSIDÉRANT QUE par les années passées, la traverse de motoneiges située à l'intérieur de la municipalité « Chemin Galipeau, près du ruisseau Dorman » a toujours été conforme et qu'il n'y a eu aucune modification à la traverse et à nos règlements;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Choquette, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte de donner le certificat de conformité à la traverse de motoneiges « Chemin Galipeau, près du ruisseau Dorman » pour la saison 2013-2014 mais demande qu'une attention particulière soit portée à l'entretien du chemin Galipeau concernant la neige qui provient de la traverse des motoneiges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2013-09-155 ^{8.1.4} **ÉCONOMIE D'ÉNERGIE – CENTRE MULTIFONCTIONNEL ET ÉCLAIRAGE DES RUES :**

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé une étude d'économie d'énergie à deux entreprises : C.nergie et Le Groupe GE;

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé une offre de service pour préparer le cahier de charge et l'appel d'offre ainsi que la surveillance des travaux : C.nergie 7,100 \$ plus taxes et Le Groupe GE 3,490 \$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE même si l'offre de service de C.nergie est plus élevée que celle du Groupe GE, le projet d'économie d'énergie est plus avantageux (voir rapport ci-joint);

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de service de l'entreprise C.nergie au montant de 7,100 \$ plus taxes et procède à la modernisation de l'éclairage et le chauffage à l'électricité en bi-énergie avec le mazout. La phase 2 pour l'installation de la génératrice au mazout soit faite en 2014.

Poste budgétaire : Fonds de roulement remboursable sur 4 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2013-09-156 ^{8.1.5} **TRAITEMENT D'ASPHALTE CHEMINS BIRON ET DE LA RIVIÈRE :**

CONSIDÉRANT QUE nous avons des problèmes de fissures, nids de poule sur les chemins Biron et de la Rivière;

CONSIDÉRANT QUE la solution qui nous est proposée par l'entreprise Talon Sebeq est de faire un traitement de surface;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte de faire deux sections sur une distance de ± 300 mètres chacune, une section avec membrane et l'autre sans membrane pour un montant total de 20,000 \$ plus taxes.

Poste budgétaire : 02-320-00-521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2013-09-157 ^{8.1.6} **ISOLATION DE LA REMISE AU PARC POMERLEAU :**

CONSIDÉRANT QUE pour être en mesure d'utiliser la remise au Parc Pomerleau à l'année, il serait préférable d'isoler le bâtiment et d'installer du chauffage;

CONSIDÉRANT QUE les coûts; isolation à l'uréthane (murs et plafond), matériaux pour finition des murs et plafond, chaufferette et travaux d'électricien, sont estimés à 4,500 \$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Choquette, **APPUYÉ PAR** le conseiller Kevin Mackey **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité

d'Ascot Corner accepte de faire les travaux nécessaires pour isoler la remise au Parc Pomerleau au montant de 4,500 \$ plus taxes.

Poste budgétaire : Fonds de roulement remboursable sur 3 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.7

2013-09-158 TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE (ARSENIC) – PROGRAMME PIQM SOUS-VOLET 1.4 :

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Ascot Corner a pris connaissance du guide sur les règles et normes du PIQM sous-volet 1.4;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Ascot Corner désire présenter une demande d'aide financière au Programme d'infrastructures Québec-Municipalité (PIQM) sous-volet 1.4;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Ascot Corner a réalisé les mesures prévues dans le cadre de la Stratégie d'économie d'eau potable;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU :**

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du sous-volet 1.4 du PIQM relativement au projet de Traitement d'eau potable – arsenic dossier numéro 556659;

QUE la municipalité d'Ascot Corner s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet;

QUE la municipalité d'Ascot Corner s'engage à réaliser un seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année de réalisation des travaux;

QUE monsieur Daniel St-Onge directeur général soit autorisé à signer les documents de demande de subvention relatif au projet de Traitement d'eau potable – arsenic dossier numéro 556659 dans le cadre du sous-volet 1.4 du PIQM;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.8

2013-09-159 ARBRES AU PARC POMERLEAU :

CONSIDÉRANT QU' il serait intéressant de faire la plantation de quelques arbres dans le Parc Pomerleau et le long de la piste piétonnière et du terrain de monsieur Roberge;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une offre de la Pépinière Amanda-Joe;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte de faire la plantation de quelques arbres dans le Parc Pomerleau et le long de la piste piétonnière et du

terrain de monsieur Roberge tel que le plan soumis par la Pépinière Amanda-Joe pour un coût total de 3,420 \$ plus taxes;

Poste budgétaire : 02-701-50-522.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

^{12.}

2^E PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 42.

(Durée de 15 minutes sur les points de l'ordre du jour seulement)

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Monsieur Jacques Gourde: Concernant l'embauche de pompiers à temps partiel, le L.E.T. et le projet à la MRC (PDZA) que Nathalie Bresse a voté contre.

Monsieur Roger Pomerleau: Concernant le coût des gouttières et à quels endroits elles ont été installées.

Madame Pierrette Hardy:

- La raison pour laquelle les salaires ne sont pas autorisés à chaque mois, c'est quoi le 28 \$ de dépense par personne pour le programme PIQM ;
- La raison pour laquelle l'offre des numéros civiques (chiffres) gratuits aux citoyens n'a pas été inscrite dans la lettre.

Monsieur Serge Dubé: Concernant le nombre de fois par année le déboursé à la Régie des incendies.

Madame Maryse Labonté:

- Concernant le traitement des chemins Biron et de la Rivière ; l'isolation de la remise au Parc Pomerleau ; Québec linge ; les déchets sur les lots vacants ;
- Remerciement à Nathalie Bresse pour la note au journal communautaire concernant le feu de circulation à l'intersection du chemin Galipeau et de la Route 112.

FIN DE LA 2^E PÉRIODE DE QUESTIONS À 9 H 10.

^{13.}

2013-09-160 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey **QUE** la séance ordinaire soit levée à 9 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE : Mardi le 1^{er} octobre 2013 à 19 h 30.